



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Circonscription CTR - ASH

SAPAD

Service d'Assistance Pédagogique A Domicile

*En faveur des enfants et adolescents atteints de Troubles de la Santé,
accidentés, évoluant sur une longue période*

RENSEIGNEMENTS DU MEDECIN SCOLAIRE

L'enseignement à domicile est sans risque pour la santé de l'enseignant : Oui Non

L'enseignement à domicile est sans risque pour la santé de l'élève : Oui Non

Préciser les incapacités fonctionnelles et les précautions à prendre (aménagement d'horaire, matériel...)

.....
.....
.....

Durée prévisible de l'absence : (indispensable pour l'accompagnement de l'élève)

AVIS DU MEDECIN CONSEILLER TECHNIQUE DU RECTEUR

.....

Date et signature :

Docteur DAMIANO DELATTRE Catherine

AVIS ET DECISION DE L'IEN CTR CHARGÉE DE L'A.S.H.

.....

Date et signature :

Mme FAFARD Marie Félide